

Groupe de travail Masséna-Bruneseau

Réunion du 25 juin 2009

LISTE DES PARTICIPANTS		
VILLE DE PARIS		
Cabinet A. HIDALGO		Renaud PAQUE
Cabinet du Maire de Paris		Sandrine MOREY
Mairie du 13ème		Francis COMBROUZE, Marie-Eugénia MIGNOT, Pierre ANCELLIN
Direction de l'Urbanisme		François HÔTE, Annick BIZOUERNE, Elsa MARTAYAN, Marianne BEAUCIRE, Alexis LECHOPIER
Direction de la Voirie et des Déplacements	absente	Mireille BARGE
Direction du Développement de l'Activité Economique et de l'Emploi		Nathalie COUSIN-COSTA
SEMAPA		
Directeur Général		Jean-François GUEULLETTE
Directrice Générale adjointe	absente	Elisabeth ANTONINI
Directrice de la Communication		Nathalie GRAND
Direction de la Programmation et de l'Urbanisme		Elisabeth DUFLOS, AE. CAMPION
Direction des Infrastructures et Constructions		JJ. OBRIOT
Direction du Développement	absente	Catherine BEYLAU
AUTRES INSTITUTIONS		
SNCF		Jean-Michel DUPEYRAT, Xavier CAPET
Préfecture de Paris, Direction de l'urbanisme		Philippe CEBE
PORT AUTONOME DE PARIS		Iglal BOULAD
PERSONNALITES EXTERIEURES		
Garant de la concertation		Bertrand MEARY
Personnes qualifiées		Francis BEAUCIRE, Bertrand AVRIL

AGENCE VILLE OUVERTE		Pierre-Antoine TIERCELIN, Marion MACHE
BUREAU DES ASSOCIATIONS		
Chargé de mission		Yann RENAUD
REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS		
SOS Paris XIII ^{ème}	absente	Odile STASSINET
ADA 13		Françoise SAMAIN
Association des Locataires du Site des Frigos - ALSF		Stéphane GERARD
APLD91	absent	Jean Paul RETI
TAM-TAM		Fabrice PIAULT, Patrick BERTON
Odysée Lutèce	absent	Jean Georges CEP
Paris Banlieue Environnement	absents	Witold MARKIEWICZ, Pascal CAZAT
Locataires Fulton, Bellièvre, Flamand		Dominique MACAIGNE
Association des usagers des transports	absent	Jacques STAMBOULI
L'Ecologie pour Paris	absente	Marie-Hélène LAURENT
Droits des piétons	absente	Marie-Danielle LERUEZ
SPPEF	absent	Philippe MORIS
APARIS 13		Mme de LAVALLEE
13 O'QUAI	absent	Jean Pierre ANCELIN
ASSOCIATION LA PLATEFORME DES COMITES PARISIENS D'HABITANTS	absent	Claude BIRENBAUM
CONSEILS DE QUARTIER		
Conseil de quartier n° 8		Claude GALLAIRE
Conseil de quartier n° 4	absent	Jean Pierre LAUWEREINS
Conseil de quartier n° 7		Stéphane GERARD, Jean Christophe LENFANT, André MESAS, Michel JANSSENS, Claude AZZOLA

I. Petit rappel sur le déroulement de la concertation

1. Les réunions de concertation

François HÔTE rappelle que neuf groupes de travail et deux comités pléniers se sont tenus concernant le secteur Masséna-Bruneseau depuis 2007.

La délibération des 9 et 10 mars 2009 mentionne deux procédures parallèles : la révision simplifiée du PLU liée au déplafonnement des hauteurs dans le secteur Masséna-Bruneseau et la modification de la ZAC dans sa totalité.

Ces 2 procédures ont donné lieu à l'engagement d'une concertation spécifique organisée autour de :

- 2 réunions publiques (6 avril 2009 et prochaine réunion programmée le 2 juillet 2009).
- 1 exposition du projet sur 4 sites du 15 avril au 29 mai
- 2 séances d'ateliers participatifs les 14 mai et 11 juin 2009

2. Les critiques des membres de la concertation

Lors de la concertation, des critiques ont porté sur le caractère insuffisant de la réflexion programmatique car la programmation était limitée aux tours. La question de la mixité du quartier Masséna-Bruneseau avec Ivry-sur-Seine posait aussi problème : les membres de la concertation ont souligné qu'il fallait éviter l'écueil que représenterait la création d'une zone constituée uniquement de bureaux. La place des PME et PMI dans les programmations économiques a aussi été jugée insuffisante. François HÔTE précise que la Ville de Paris a porté une attention soutenue sur ces sujets.

Les membres de la concertation ont aussi souligné qu'il fallait déterminer comment créer de l'animation dans un quartier de tours. Ils ont ajouté qu'il fallait mettre l'accent sur la continuité urbaine Paris/Ivry-sur-Seine, accroître la place laissée aux espaces verts, et améliorer le bilan énergétique des tours.

Ils ont également déploré que la population d'Ivry-sur-Seine soit insuffisamment associée au processus de concertation. François HÔTE explique que les habitants d'Ivry-sur-Seine ont été invités aux ateliers publics. L'exposition publique « Hors les murs » a également été organisée.

3. Les évolutions apportées au projet pour tenir compte de ces critiques

Des experts ont été sollicités lors des ateliers participatifs. Le projet a évolué, afin de tenir compte des critiques qui ont été formulées par les membres de la concertation. Du bâti sera effectivement implanté sur le quai au bas de l'échangeur pour améliorer la continuité bâtie. L'allée Paris/Ivry-sur-Seine a également été modifiée – nivellement, trame des espaces publics... La continuité des circulations piétonnes en pied de Seine a aussi été améliorée : un passage facilitant la jonction vers Ivry-sur-Seine et améliorant l'ouverture sur la Seine a été créé.

François HÔTE conclut que certaines des questions soulevées dans le cadre de la concertation ont trouvé réponse tandis que d'autres restent en suspens.

Bertrand MEARY suggère d'organiser un dernier comité plénier de la concertation avant l'enquête publique.

Fabrice PIAULT approuve cette proposition de Bertrand Meary. De fait, l'organisation d'un CPC est nécessaire.

François HÔTE rappelle qu'après la réunion publique du 2 juillet, une enquête publique doit se tenir le 12 octobre (date reportée depuis). Cette enquête publique ne vaudra pas approbation finale du projet à ce stade d'avancement des études : la concertation pourra se poursuivre par la suite.

Francis COMBROUZE se déclare disposé à organiser un CPC en octobre. Il précise que les élus seront présents lors de la réunion publique du 2 juillet.

II. Restitution des ateliers participatifs des 14 mai et 11 juin 2009 mis en place dans le cadre de l'aménagement du secteur Masséna-Bruneseau

1. Le déroulé des ateliers

Pierre-Antoine TIERCELIN explique qu'une réunion publique s'est tenue à la Halle aux Farines. Ensuite, le site Internet sur Masséna-Bruneseau a été ouvert. Une exposition a été organisée dans quatre lieux pour présenter le projet. Ensuite, deux ateliers participatifs se sont tenus les 14 mai et 11 juin 2009.

Lors de l'atelier du 14 mai, les trois objectifs suivants ont été fixés.

- Concevoir un quartier respectueux de l'environnement.
- Favoriser une ville urbaine riche et diversifiée.
- Créer un lien entre Masséna-Bruneseau, Ivry-sur-Seine et les quartiers environnants.

La SEMAPA et la direction de l'urbanisme ont été associées à l'ensemble des rencontres, ainsi que Ville ouverte.

Lors de l'atelier du 11 juin, qui a regroupé une assemblée plus réduite, les échanges ont été intéressants.

Pierre-Antoine TIERCELIN demande aux membres de la concertation qui ont participé aux ateliers s'ils ont apprécié l'expérience.

Françoise SAMAIN a apprécié les travaux réalisés lors des ateliers. Cependant, elle a été quelque peu frustrée par les réponses apportées à la fin du dernier atelier, notamment concernant la liaison entre Masséna-Bruneseau et Ivry-sur-Seine.

Pierre-Antoine TIERCELIN répond que le sujet sera évoqué dans la suite de la réunion.

M. MESAS se déclare satisfait des travaux des ateliers notamment des réflexions menées avec madame Granger sur l'animation urbaine, reste à s'assurer que les commerces de proximité seront bien présents sur le site.

M. PIAULT considère que les débats ont été bien menés, la parole a été librement échangée, malgré la différence dans la connaissance du projet la réflexion a été approfondie. Par ailleurs les comptes rendus ont été bien faits

2. La restitution du contenu des ateliers

La nécessité impérieuse de créer un lien entre Paris et Ivry-sur-Seine est ressortie des ateliers. De fait, l'allée Paris/Ivry-sur-Seine proposée par les Ateliers LION n'est pas, à elle seule, de nature à décroquer le quartier. Il est nécessaire d'exploiter le lien constitué par la Seine et donc le quai qui longera ce fleuve.

Les participants des ateliers ont soulevé la question de la couverture du périphérique. Ils ont demandé comment les tours seraient conçues. Ils ont aussi souligné l'importance de l'échelle locale (commerces, équipements...). Les espaces publics créés en pied d'immeuble devront être confortables. Des bancs devront aussi être installés. De fait, en l'absence de commerces et d'équipements de quartier suffisants, il est difficile de créer une vie de quartier.

Quant aux IGH, les participants aux ateliers n'ont exprimé ni enthousiasme ni rejet des tours. Les débats ont plutôt porté sur la manière d'intégrer les IGH au quartier Masséna-Bruneseau. Les pieds de tour doivent être agréables à vivre, et les tours doivent être mixtes et exemplaires au plan environnemental.

Les participants aux ateliers ont enfin mis l'accent sur les nuisances créées par le périphérique. Pour nombre d'entre eux, le projet des Ateliers LION ne doit pas être mis en œuvre tant que cette question n'a pas été résolue.

Françoise SAMAIN ajoute que la question des commerces a aussi été évoquée dans le cadre des ateliers. Affirmer que l'on va installer des commerces ne suffit pas pour garantir qu'ils seront fréquentés.

François HÔTE déclare que l'objectif n'est pas d'installer des commerces dans des quartiers insuffisamment fréquentés. Les surfaces commerciales seront localisées dans des zones fréquentées par une population mixte – touristes, travailleurs, habitants...

Nathalie COUSIN-COSTA remarque qu'il convient de distinguer les commerces de proximité, installés près des flux, et les commerces de destination, qui attirent des personnes extérieures aux quartiers et sont généralement situés en dehors des flux.

Francis COMBROUZE remarque que certains des participants aux ateliers ont demandé à enterrer le périphérique, tandis que d'autres estimaient qu'il était dans la nature du quartier d'être une zone d'infrastructures. La décision de déplacer les cimenteries Calcia n'a peut-être pas été présentée suffisamment clairement. Calcia n'est pas supprimé mais déplacé, il reste à l'intérieur du site Masséna-Bruneseau.

Par ailleurs, pour que les commerces tournent, une certaine densité d'habitants est nécessaire : les salariés ne sauraient être les seuls chaland.

André MESAS explique que le conseil de quartier numéro 7 a tenu une réunion sur les commerces de quartier. La question est effectivement complexe. Certains commerces se portent mieux que les surfaces commerciales situées dans des zones denses, alors qu'ils sont situés dans des quartiers moins fréquentés.

Bertrand AVRIL souhaite connaître le profil des participants aux ateliers participatifs.

Pierre-Antoine TIERCELIN répond que les participants étaient généralement des CSP+, comme c'est généralement le cas, et plutôt jeunes. Ils étaient une soixantaine lors de l'atelier du 14 mai et une quarantaine lors de celui du 11 juin. Les professionnels de l'urbanisme n'étaient pas trop nombreux, alors que les riverains étaient très fortement représentés.

Fabrice PIAULT souligne que l'important est de tirer des conclusions des ateliers, qui doivent avoir un impact. Il souhaite d'ailleurs que le nombre de réunions publiques de concertation augmente car elles sont utiles. Souvent, les projets architecturaux sont insuffisamment présentés. Ainsi, le projet AREP Nouvel n'a toujours pas été présenté, alors qu'il a été sélectionné il y a deux ans.

Nathalie GRAND objecte que le projet a été présenté deux fois en conseil de quartier.

Fabrice PIAULT rappelle qu'un conseil de quartier n'est pas une réunion publique.

Par ailleurs, les problèmes et les questions soulevés dans le cadre de la concertation ont été mentionnés lors des ateliers participatifs, ce qui est positif. Fabrice PIAULT estime que les thèmes des ateliers doivent être plus précis : pour demander aux habitants de se positionner, il faut effectivement leur poser des questions précises.

Pierre-Antoine TIERCELIN lui demande de citer des exemples.

Fabrice PIAULT pense que les ateliers auraient pu poser des questions sur la densification du quartier avec la construction de tours ou sur la manière de relier le quartier Masséna-Bruneseau avec le secteur environnant.

Pierre-Antoine TIERCELIN objecte que ces sujets constituaient la trame des ateliers.

Fabrice PIAULT souhaite savoir quelles conclusions la Ville de Paris et la Semapa tirent des ateliers pour l'avenir. Plusieurs sujets peuvent encore être traités dans le cadre de la concertation – proportion d'espaces verts, couverture du périphérique... Fabrice PIAULT ajoute que Francfort et Chicago ne sauraient constituer des modèles pour l'aménagement de Masséna-Bruneseau.

Pierre-Antoine TIERCELIN assure qu'il n'est pas question de s'inspirer de Francfort et de Chicago pour l'aménagement de Masséna-Bruneseau.

Francis COMBROUZE ajoute que plusieurs réunions publiques se sont tenues sur Masséna-Bruneseau. La dernière a eu lieu le 6 avril à la Halle aux farines. La prochaine se tiendra le 2 juillet : il faudra alors poser des questions très ciblées.

Les réunions publiques sont utiles : il faut en organiser plus fréquemment mais pas trop souvent, sinon le nombre de participants décroîtra.

Stéphane GERARD estime qu'il faut aborder la question de l'emploi. Ainsi, l'implantation d'activités et de commerces dans le secteur Masséna-Bruneseau pose problème, à cause du loyer trop élevé des surfaces commerciales. La forme urbaine doit découler d'une réflexion sur le fond. Il est peut-être nécessaire de changer de perspective, d'aborder l'architecture de contenu, le fond.

François HÔTE répond qu'il existe un temps pour tout. Actuellement, le projet se trouve dans une phase dynamique d'avancement. La concertation permet de nourrir cette progression : certaines des observations des membres de la concertation seront prises en compte, tandis que des désaccords émergeront sur d'autres points.

La question de la liaison avec Ivry-sur-Seine ou la hauteur maximale dans la zone pourrait évoluer. De surcroît, le porteur du projet économique n'est pas encore connu. Le processus d'aménagement qui est en cours continuera donc d'évoluer, sachant que les premiers permis de construire ne seront pas déposés avant 2011.

Fabrice PIAULT remarque que la concertation n'a jamais porté sur la hauteur maximale et les IGH dans le secteur Masséna-Bruneseau, alors qu'elle a été mise en œuvre dans le cadre de la délibération du Conseil de Paris envisageant de modifier le PLU.

La Ville n'a jamais démontré la nécessité de surélever le plafond des hauteurs dans le secteur Masséna-Bruneseau et aucun débat n'a porté sur le sujet avec les habitants du quartier, ce qui est paradoxal et peu honnête au plan démocratique.

Annick BIZOUERNE explique que la révision du PLU est motivée par un projet qui sera à l'origine d'une image urbaine marquante à l'articulation de Paris et d'Ivry et qui génèrera des logements et emplois plus nombreux. Le projet est, de fait, bien plus ambitieux qu'un simple déplafonnement.

Annick BIZOUERNE se déclare déçue par la teneur négative des propos tenus par Fabrice Piault, alors qu'une collaboration a été mise en œuvre depuis plusieurs mois et que l'ensemble des objectifs du projet a été largement explicitée. Elle aimerait qu'une attitude plus constructive soit adoptée.

Pierre-Antoine TIERCELIN explique que le thème de la densité a été inscrit dès le départ dans les fiches préparatoires des ateliers participatifs. Les participants aux ateliers ne s'en sont pas saisis, ce dont Pierre-Antoine TIERCELIN a été fort marri. Lors de l'atelier sur le grand paysage urbain, le débat a dévié sur le paysage socio-économique.

Bertrand AVRIL se demande si la compréhension du projet n'a pas posé problème lors des ateliers participatifs. Les participants aux ateliers ont effectivement semblé avoir des difficultés à se forger un jugement sur le projet urbanistique et architectural lui-même. C'est ce projet qui est au cœur du débat, pourtant les réponses ne portent pas sur ce sujet.

Il serait peut-être nécessaire de donner des clés de lecture sur le contenu urbanistique et architectural du projet, au lieu de se focaliser sur la question des IGH.

François HÔTE rappelle que des plans, indiquant la situation urbaine à l'échelle du piéton, ont été communiqués lors de l'exposition publique et de la réunion publique. Il admet que l'appréhension du grand paysage peut poser problème. Un travail sera réalisé pour l'améliorer lors de la réunion du 2 juillet.

Fabrice PIAULT estime que la remarque de Bertrand Avril est fort judicieuse. La concertation doit avoir lieu en amont des cahiers des charges pour être valable. Un débat doit porter sur l'utilité d'installer des IGH dans le secteur Masséna-Bruneseau, sur le cahier des charges de l'aménagement du quartier.

Si la question des nuisances liées au périphérique avait été traitée avant les ateliers participatifs, les échanges qui ont eu lieu lors de ces rencontres auraient été très différents.

François HÔTE rappelle que le cahier des charges est constitué par la délibération du Conseil de Paris.

Claude AZZOLA ajoute qu'il faut envisager le lien, la continuité entre Paris et Ivry-sur-Seine à l'échelle des quartiers, qui n'est pas celle de la ville.

Stéphane GERARD observe que l'aménagement du quartier doit certes être esthétique mais aussi bien fonctionner. L'architecture ne doit pas être vide, de sens comme de contenu.

François HÔTE répond que tous les acteurs du projet souhaitent que le quartier fonctionne, soit animé dans les zones où les activités seront concentrées.

Sandrine MOREY confirme que la création d'un quartier qui fonctionne constitue un objectif commun à tous les membres de la concertation et à tous les acteurs du projet.

André MESAS remarque que la concertation organisée par la Ville constitue une belle avancée. Les travaux des conseils de quartier doivent être complémentaires avec les initiatives prises par la Ville.

François HÔTE assure que la Ville tient compte des travaux des conseils de quartier.

Françoise SAMAIN ajoute que les questions posées lors des ateliers participatifs ont porté sur le périphérique et les liaisons avec Ivry-sur-Seine. Elles doivent trouver réponse au niveau métropolitain plutôt que local. Pour cela, il est peut-être nécessaire de faire appel à d'autres interlocuteurs que ceux qui interviennent généralement sur le dossier. Le projet Avenir Gambetta est lointain. Il est difficile de se forger une vision d'ensemble sur le projet Masséna-Bruneseau.

Annick BIZOUERNE répond que la restructuration du SYCTOM est envisagée mais le parti d'aménagement et notamment le tracé de la voie située dans le prolongement de la patte d'oie est à préciser. .. L'étude Ivry-sur-Seine/Paris incluant la restructuration du SYCTOM reste à achever.

François HÔTE souligne que la question de la production de logements ou de l'enfouissement du périphérique relève d'autres échelles d'intervention que celle du quartier et d'autres niveaux de décisions : ces sujets ne relèvent pas de la seule compétence des ateliers LION.

Francis BEAUCIRE estime qu'il faut articuler les différentes échelles impliquées par le projet.

Bertrand AVRIL partage cette opinion. Il est peut-être nécessaire de raisonner depuis une bien plus grande échelle sur le projet.

Annick BIZOUERNE suggère que le sujet soit évoqué à nouveau, au fur et à mesure de l'avancement du projet. Elle ajoute qu'un débat public portera sur la restructuration du SYCTOM à Ivry-sur-Seine. Le Maire de cette ville sera d'ailleurs présent lors de la réunion du 2 juillet : il sera alors possible de lui poser des questions.

3. Conclusion

François HÔTE a noté qu'il fallait évoquer le sujet de la couverture du périphérique ou de la protection des immeubles contre la pollution émanant des véhicules qui circulent sur le boulevard des Maréchaux. La question de l'offre des espaces verts et de la qualité de leur mise en réseau a aussi été posée ce jour. Un travail devra également porter sur la question de l'animation urbaine, sachant que la SEMAPA lance actuellement une étude de chalandise sur le secteur. Un grand équipement pourrait être créé pour fédérer le quartier.

La réflexion sur la programmation des équipements se poursuivra, sachant qu'ils participent fortement à la vie du quartier. La question des transports en commun devra également être évoquée. Le prolongement de la ligne 10 serait nécessaire, mais il n'est pas encore acté. Il faut prévoir d'autres réseaux afin de pallier le manque de transports en commun – navettes sur l'avenue de France, TCSP mis en place à Ivry-sur-Seine...

Le projet doit permettre de concevoir un espace public de qualité, répondant bien aux besoins des habitants. La SEMAPA a commandé une étude à l'échelle du grand paysage afin d'évaluer l'impact de l'installation des tours.

III. Présentation de la révision simplifiée du PLU

Le projet de révision simplifiée du PLU est projeté.

Annick BIZOUERNE indique que la programmation des nouveaux équipements de proximité équipements (trois écoles, un collège, 2 équipements de la petite enfance et un gymnase) seront intégrée dans le schéma des orientations urbaines dans le cadre de la révision simplifiée, Le remaniement du diffuseur du périphérique est également prévu, ses fonctionnalités seront maintenues

François HÔTE précise que la patte d'oie qui rejoint la porte d'Ivry-sur-Seine connaîtra un traitement paysager. Les espaces publics seront redynamisés.

Annick BIZOUERNE ajoute que la zone UGSU sera réduite légèrement dans l'ATLAS du PLU.

François HÔTE explique que les règles de gabarit sur voie et de vis-à-vis seront modifiées pour permettre l'installation des IGH dans le secteur Masséna-Bruneseau. Un périmètre sera délimité, dans lequel le plafond des hauteurs sera relevé. Ce plafond sera sans doute porté à 180 mètres pour les bâtiments destinés à des activités économiques, sachant que les immeubles de logement ne pourront pas dépasser 50 mètres. Plusieurs règlements du PLU seront donc modifiés.

François HÔTE conclut qu'un document complet sur la révision du PLU sera rédigé pour être soumis à l'enquête publique. L'impact des IGH sur la ville de Paris sera notamment évalué. Les études d'impact, qui devront être communiquées dans le cadre de l'enquête publique, seront d'ailleurs présentées aux membres de la concertation, peut-être en septembre.

François HÔTE ajoute que la révision simplifiée du PLU sera aussi évoquée lors de la réunion du 2 juillet.

Annick BIZOUERNE précise que la révision du PLU permet la mise en œuvre du projet Masséna-Bruneseau mais ne détermine pas le contenu de ce projet.

Fabrice PIAULT demande si les membres de la concertation pourront avoir communication du document sur le PLU simplifié avant l'enquête publique, afin de formuler des suggestions et, éventuellement, de proposer des amendements.

François HÔTE répond par l'affirmative.

La séance est levée à 20 heures 05.

Document rédigé par la société Ubiquis – Tél. 01.44.14.15.16 – <http://www.ubiquis.fr> – infofrance@ubiquis.com